



ALIMENT TERRE



Crédit photos : vente de paniers paysans en circuit court au Salvador © Secours Populaire Français

FICHE THEMATIQUE

LA RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION : CIRCUITS COURTS ET AUTRES ALTERNATIVES

Mise à jour : Juillet 2018

AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, de Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
VERS UNE RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION.....	4
PRODUIRE MOINS, MAIS DE MEILLEURE QUALITE	5
L'AGRICULTURE URBAINE	5
RECONSTRUIRE LA CHAINE ALIMENTAIRE	6
DES MODES DE PRODUCTIONS DURABLES ENCOURAGES	6
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL A LA CLEF	7
LE COMMERCE EQUITABLE ET LOCAL	8
LES ECHANGES INTERNATIONAUX RESTENT UTILES MAIS NON PRIORITAIRES.....	8
AU SUD, L'ENJEU DE CHANGER LE REGARD SUR LES PRODUITS LOCAUX	10
ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES.....	13

L'accès à une alimentation suffisante et de qualité est un enjeu partagé par tous les pays alors que le système alimentaire, de plus en plus mondialisé, ne parvient pas à y répondre. Pour faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux, la souveraineté alimentaire, l'agroécologie et le consommer local ouvrent des perspectives prometteuses. L'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global est primordiale afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Le CFSI propose sur sa plateforme alimenterre.org des outils pédagogiques à destination des acteurs de la formation, de l'éducation et de la sensibilisation qui partagent les messages et valeurs portés par le CFSI. Un kit de 15 fiches thématiques, régulièrement actualisées, permettent de saisir : les principaux enjeux; les leviers pour faire changer les choses ; des conseils pour préparer le débat ; des idées de jeux et d'animation en fonction du public visé ; une bibliographie pour aller plus loin.

Ces fiches sont un support pour organiser un évènement dans le cadre du Festival **ALIMENTERRE** (15 octobre au 30 novembre), mais aussi toute l'année. Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre évènement, n'hésitez pas à contacter la coordination **ALIMENTERRE** présente sur votre territoire.

www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre

INTRODUCTION

La reterritorialisation ou relocation de l'alimentation est un phénomène de plus en plus présent dans les discours scientifique, politique, médiatique depuis quelques années. Il faut distinguer la différence ce phénomène au Nord et au Sud. Dans les pays du Nord, et dans quelques pays riches au Sud, ce phénomène traduit une recherche d'autosuffisance, une politique publique de relocalisation sur un territoire donné ou encore d'agriculture urbaine, en pleine émergence depuis vingt ans. Au Sud, la relocation de l'alimentation ne recouvre pas les mêmes problématiques. Il s'agit surtout de reconnecter la production intérieure avec la demande intérieure dans un souci de souveraineté alimentaire.

La relocalisation de l'alimentation correspond à une volonté de changer de modèle agricole. Un modèle agricole moins intensif en intrants chimiques, moins mondialisé, respectueux des travailleurs et de l'environnement. La relocalisation de l'alimentation met en évidence une volonté de rompre avec une certaine distanciation. Une distanciation que l'on observe à plusieurs niveaux : Une distanciation géographique, puisque les villes importent leurs denrées de l'autre bout du monde. Une distanciation économique du fait d'une multiplicité sans fin d'intermédiaires (production, marché de gros, transformation, logistique, commercialisation) qui interviennent du champ à l'assiette. Une distanciation cognitive qui s'illustre par la méconnaissance de l'agriculture par les citadins. Enfin une distanciation sociale avec une individualisation du rapport à l'alimentation : ce n'est plus une règle sociale mais un choix personnel. Quels-sont ces systèmes de production alternatifs ?

VERS UNE RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION

De plus en plus de voix s'élèvent pour s'opposer à un modèle où les agriculteurs ne peuvent pas vivre dignement de leur travail, et où la qualité de l'alimentation et de l'environnement se dégradent (résidus chimiques, flou sur la provenance, perte de qualités gustatives, pression sur les ressources). Au Nord comme au Sud, des agriculteurs, des citoyens et des responsables locaux s'engagent dans des initiatives alliant production d'aliments de qualité et reconquête des marchés par une agriculture familiale durable.

En France par exemple, certains agriculteurs développent des solutions pour sortir du modèle conventionnel. Même s'ils sont pour le moment en minorité, ils contribuent à un renouvellement sans précédent du débat d'idées. La transition s'amorce avec un retour à l'agronomie, qui a intensivement étudié les interactions des agro-écosystèmes en s'ouvrant à l'écologie et à la biologie depuis le début des années 2000¹.

Les modes de production alternatifs, sont capables de relever les défis environnementaux. Selon Michel Griffon, « Le foisonnement de ces alternatives est un signe de crise de l'agriculture conventionnelle ». L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Il s'agit de systèmes qui privilégient des ressources et des mécanismes de régulation naturels par rapport au recours à des intrants potentiellement dommageables pour l'environnement. Ils valorisent la biodiversité des espèces, favorise le rendement de la terre avec un humus riche en matière organique, et contribue à lutter contre les changements climatiques.²

¹ Thierry Doré, « Produire autrement - L'agronomie est prête... mais pas seule », Revue des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts, pp 10-12, 2013 <http://www.alimenterre.org/ressource/produire-autrement-lagronomie-est-prete-seule>

² Voir fiche thématique Agroécologie <http://www.alimenterre.org/ressource/agroecologie-fiche-thematique>

Les appellations de ces agricultures varient ensuite en fonction du type de culture, du niveau de restriction de l'utilisation d'intrants, de la région du monde, etc. (permaculture, agriculture biologique (AB), agroforesterie, biodynamie, l'agriculture écologiquement intensive).

PRODUIRE MOINS, MAIS DE MEILLEURE QUALITE

usines et de l'industrialisation toujours plus intensive, les agriculteurs qui produisent en agroécologie font le choix de conserver la taille humaine de leur exploitation. D'un point de vue environnemental, les petites exploitations sont la meilleure solution pour éviter les fortes concentrations de déjections animales et d'intrants chimiques, néfastes pour la terre, la ressource en eau et le climat.

Au niveau économique, pour que leur projet soit viable, ces agriculteurs misent sur la qualité. Grâce à leur savoir-faire, ils créent une valeur ajoutée à leur production. Elle peut être reconnue grâce à l'engagement au sein de labels et autres mentions valorisantes : AB (agriculture biologique), issu d'une exploitation HVE (à haute valeur environnementale), produit de la montagne, fermier, etc. Un cahier des charges plus ou moins contraignant garantit la qualité du produit et/ou son mode de production.



Source : Fondation pour la nature et l'homme

L'AGRICULTURE URBAINE

Les jardins individuels ou partagés en ville sont une forme émergente de pratiques agricoles. Pour la FAO, ce phénomène participe à l'approvisionnement alimentaire des villes des pays du Sud dont la croissance est très rapide. Elle a l'avantage de créer du lien social, de remettre la production alimentaire au cœur du débat public et de favoriser la biodiversité urbaine.

Mais les villes peuvent difficilement produire l'intégralité de leurs besoins alimentaires sans occasionner des coûts environnementaux conséquents. L'agriculture en zone rurale est essentielle pour répondre aux exigences de production agricole en lien avec les cycles naturels. Elle est indispensable pour nourrir à long terme l'humanité et dynamiser les territoires³.



Agriculture urbaine à Thiès au Sénégal ©
CEEDD

³ <http://www.gis-elevages-demain.org/Actions-thematiques/Services-rendus-par-l-elevage>

RECONSTRUIRE LA CHAINE ALIMENTAIRE

Le lien social entre agriculteur et consommateur s'est perdu suite à l'exode rural dans les pays industrialisés. En France, les trois quarts de la population vivent en ville, souvent déconnectés de la nature, de l'agriculture et de l'élevage. Les agriculteurs parlent parfois de « consommateurs hors-sol », à l'image d'un élevage ou d'une culture hors-sol, séparant un être vivant du milieu naturel dont il dépend.

Pendant, de plus en plus de consommateurs font leurs courses en circuits courts. Le ministère de l'agriculture définit le circuit court⁴ comme « *un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire* ». Pour le consommateur, cela répond à un besoin d'authenticité, de saisonnalité, de proximité et de lien social. Et pour l'agriculteur, cela permet une meilleure transparence et valorisation de sa production, sans la pression à la baisse des prix de la grande distribution⁵.



Circuit conventionnel de commercialisation des produits agricoles



Circuit courts de commercialisation des produits agricoles

Même si les produits labellisés sont également vendus en grandes et moyennes surfaces, l'engagement des labels contribue à une orientation progressive vers des modes de production alternatifs à l'agriculture conventionnelle.

La valeur ajoutée peut aussi provenir d'une transformation de matières premières. Par exemple, un éleveur de vaches laitières peut transformer son lait sous différentes formes (crème, beurre, glaces, yaourts, fromages, etc.). La même logique peut s'appliquer au consommateur : manger moins, mais de meilleure qualité. Nous mangeons en moyenne trop par rapport à nos besoins nutritionnels. Les consommateurs avertis favorisent ces modèles de production alternatifs.

DES MODES DE PRODUCTIONS DURABLES ENCOURAGES

⁴ <http://www.lelabo-ess.org/+circuits-courts-90-+.html>

⁵ Voir la fiche thématique Agrobusiness <http://www.alimenterre.org/ressource/agrobusiness-et-risques-sante-fiche-thematique>

Cependant, la protection de l'environnement n'est pas toujours garantie. Acheter « local » ne signifie pas forcément que les modes de production ne sont pas industriels. En termes de réduction des pollutions, les avantages ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Les émissions de gaz à effet de serre dues à la distance dépendent essentiellement du mode de transport et de l'optimisation logistique. Le transport des produits en circuits courts n'est donc pas forcément moins polluant. En revanche, le rapprochement entre l'agriculteur et le consommateur favorise l'engagement dans des schémas de production alternatifs, notamment à faible charge en intrants (meilleure valorisation des produits, plus grande implication des acteurs publics et des habitants dans l'agriculture). Or c'est justement la production qui pèse le plus lourd lorsque l'on analyse les impacts environnementaux de l'alimentation, en particulier pour le bilan carbone (57 % des émissions de gaz à effet de serre contre 17 % pour le transport)⁶.

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL A LA CLEF

Les circuits courts de commercialisation des produits agricoles sont une activité non négligeable pour de nombreuses exploitations en France. Si l'on prend l'ensemble des circuits courts, les ventes représentaient 10 % des achats alimentaires en 2017⁷.

L'Ademe estime que ces circuits courts sont « une opportunité économique non négligeable que ce soit pour le producteur (sécurisation de son modèle économique), le consommateur (prix ajusté au coût réel) ou un territoire (création d'emplois locaux) »⁸. Ce type de commercialisation contribue aussi au maintien de l'agriculture en zone péri-urbaine, à la valorisation du terroir et à la dynamisation du tissu associatif et des commerces de proximité.

Dans les pays du Sud aussi, les circuits courts sont porteurs d'enjeux considérables. Les pratiques de relation directe avec les consommateurs et/ou les acheteurs institutionnels (administrations, cantines scolaires, grandes entreprises) permettent de baisser les prix et sécuriser les revenus des producteurs. Les circuits courts peuvent créer des effets « levier » pour le développement de l'agriculture familiale locale, comme pour l'approvisionnement des marchés urbains.

Les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)

Une AMAP naît de la rencontre d'un groupe de consommateurs avec un producteur. Ils établissent un contrat pour une saison. Ensemble, ils définissent la diversité et la quantité de denrées à produire. Pendant la saison, le producteur met périodiquement les produits à disposition des partenaires. Le contenu du « panier » dépend des produits arrivés à maturité. Contrairement à la grande distribution, tout ce qui est produit est consommé. Le lieu de distribution peut être la ferme elle-même ou le plus souvent un point relai situé en ville.

Les consommateurs et l'agriculteur s'accordent aussi sur les méthodes agronomiques à employer. Ces dernières s'inspirent de la charte de l'agriculture paysanne et du cahier des charges de l'agriculture biologique (les producteurs possèdent souvent la certification AB). Le prix du panier permet au producteur de dégager un revenu décent, tout en étant abordable par le consommateur. Cela est possible grâce à l'absence de marge de distribution, de gaspillage et d'emballage.

⁶ Voir la note du Ministère du développement durable, 2013 <http://www.alimenterre.org/ressource/consommer-local-avantages-sont-toujours-ceux-lon-croit>

⁷ Estimation de la chercheuse Yuna Chiffolleau, spécialiste des circuits courts en France

⁸ http://www.fnab.org/images/files/actualites/avisademecircuitscourtsalimentation_avril2012.pdf

En achetant à l'avance, les consommateurs préfinancent la campagne agricole. L'AMAP participe ainsi au maintien d'une agriculture de proximité. Depuis que le phénomène des AMAP s'est installé en France en 2001, le succès ne se dément pas. Il y en a plus de 2 000 en 2015.

LE COMMERCE EQUITABLE ET LOCAL

Sans réduire le nombre d'intermédiaires, les circuits de distribution locaux et équitables sont une autre alternative. Citons par exemple la filière autour du groupement de producteurs Biolait et du réseau de magasins spécialisés Biocoop. Ils ont fait le pari de lever le principal frein au développement de la filière laitière biologique : l'organisation de la collecte. Les éleveurs sont payés en moyenne 430 € les 1 000 litres, contre 290 € dans la filière conventionnelle. À ce tarif, les exploitations sont pérennes. Il est vrai que la part du transformateur et du distributeur dans le prix de vente finale sont inférieures à celles que l'on rencontre habituellement.

Commerce équitable aux États-Unis

La Coalition des travailleurs d'Immokalee (CIW, Floride) est un mouvement d'ouvriers agricoles travaillant dans la filière tomates, essentiellement des immigrants mexicains. L'organisation a constaté que les fermiers, leurs employeurs directs, avaient des marges de manœuvres plutôt réduites. La Coalition a alors porté ses revendications directement devant les géants de l'agroalimentaire. Elle a développé un programme (Fair Food Program) qui crée un partenariat entre les exploitants agricoles, les ouvriers et l'industrie agroalimentaire pour garantir des conditions de travail et des salaires décentes lors des récoltes. La CIW demande aux supermarchés et aux géants de la restauration rapide de payer un *cent* de plus par livre (0,45 kg) de tomates et de refuser d'acheter les tomates venant d'exploitations où il est fait état de violation des droits humains.

Le Fair Food program cible aussi les consommateurs. Informés des pratiques des entreprises, ils peuvent agir en refusant d'acheter les marques qui tolèrent les violations de droits humains.

LES ECHANGES INTERNATIONAUX RESTENT UTILES MAIS NON PRIORITAIRES

Cette réappropriation de circuits de commercialisation localement ne nie pas le recours au commerce international, qui reste nécessaire, mais encourage un rééquilibrage des pouvoirs contre l'hégémonie d'un petit nombre de firmes multinationales⁹. Il ne s'agit pas de prôner une consommation de produits locaux à tout prix, mais bien d'être dans une logique de complémentarité.

⁹ Voir la fiche thématique Agrobusiness et risques pour la santé <http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/1098-fiche-them-8-agrobusiness-cdts-travail-risques-sante-mise-en-page.pdf>

LE COMMERCE EQUITABLE AVEC LES AUTRES PAYS



Manifestation de la CIW, photo du film Food Chain, film de Sanjay Rawal

Le commerce international équitable fait aussi partie des solutions. Il s'agit d'un modèle économique alternatif ayant pour objectif une transformation profonde et globale des normes et règles du commerce international et un rééquilibrage des rapports de force.

Historiquement, le commerce équitable s'est construit autour de l'achat par des consommateurs du Nord de produits du Sud. Les premières expériences apparaissent au milieu des années 40 aux Etats-Unis et dans les années 50 en Europe. La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (Cnuced) de 1964 marquera la première reconnaissance internationale du commerce équitable avec le mot d'ordre « Du commerce, pas de l'aide » (*Trade not help*) revendiqué par les producteurs du Sud. En France, le commerce équitable commence son développement en 1974 avec la première association Artisans du Monde.

Le commerce équitable représente actuellement un marché de près de 4 milliards d'euros au niveau mondial. Les trois quarts du marché concernent les produits alimentaires. Le commerce équitable ne représente qu'une part infime des échanges mondiaux (de l'ordre de 0,1 %), sauf pour des filières comme celle de la banane (8 %) ou du café (2 %).

Jusqu'à récemment, le commerce équitable était pensé uniquement dans cette dimension Sud-Nord. Mais la croissance urbaine est forte dans les pays du Sud et les consommateurs des villes sont de plus en plus exigeants sur la qualité des produits. Les normes de qualité appliquées à la part exportée peuvent alors avoir un effet d'entraînement sur la qualité globale du produit et donc sur la quantité de la production consommée dans la région.¹⁰



Préparation de mangues séchées au Burkina Faso (export et marchés urbains) © Ardear

¹⁰ Voir Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale, 2014, pp68-70 <http://www.alimentterre.org/ressource/nourrir-villes-defi-lagriculture-familiale>

Pour Philippe Ki de l'ONG Aprossa (Burkina Faso), le commerce doit être équitable au niveau local avant tout, avec une meilleure répartition de la valeur ajoutée au sein des filières agricoles. Ce développement se fait souvent en lien avec d'autres mouvements populaires – comme en Amérique latine - travaillant dans l'économie sociale et solidaire.

La très grande majorité des produits agricoles équitables répondent également aux normes de l'agriculture biologique ou de l'agroécologie, même s'ils ne sont pas tous certifiés en raison du coût prohibitif de cette certification.

Le cas de la filière jus d'orange équitable

70 % du jus d'orange consommé dans le monde est produit par trois entreprises au Brésil. Dans ce contexte, le commerce équitable avec des paysans brésiliens montre qu'une agriculture familiale et indépendante peut être viable. Les producteurs obtiennent un prix plus juste et stable et s'engagent à recruter les travailleurs selon des conditions dignes. Un préfinancement des récoltes leur est attribué s'ils le souhaitent et presque systématiquement dans certaines filières (telles qu'Artisans du Monde). La prime du commerce équitable est gérée par l'organisation de producteurs. Elle sert à financer des programmes sociaux tels que l'alphabétisation d'adultes, l'aide aux cantines scolaires, etc. Les producteurs s'engagent à respecter l'environnement en tendant vers une agriculture responsable et en respectant la biodiversité locale.

AU SUD, L'ENJEU DE CHANGER LE REGARD SUR LES PRODUITS LOCAUX

Dans les pays en développement, et particulièrement en Afrique, l'agriculture reste majoritairement de type familial et le système alimentaire ancré sur le territoire. Mais l'influence des multinationales sur les politiques publiques est croissante du fait d'une vision dominante parmi les responsables politiques, faisant de l'agriculture industrielle un modèle d'avenir. Or les systèmes territorialisés actuels sont les plus à même de répondre aux enjeux environnementaux et de création d'emplois, à condition d'être soutenus et non placés en concurrence directe et déloyale avec les produits d'une agriculture industrielle et subventionnée¹¹.

Transformer, conditionner : un enjeu de compétitivité

Forts d'une population rurale paysanne encore nombreuse, les pays du Sud ont un réel potentiel de production. Mais cette dernière gagnerait à être valorisée. Un dirigeant d'organisation paysanne sénégalaise le dit : « Nous devons cesser de mettre en marché de la matière brute et laisser que la valeur ajoutée soit presque entièrement captée par d'autres. » Augmenter la valeur d'un produit, notamment via la transformation, c'est augmenter sa capacité à créer des revenus. C'est aussi mieux répondre à la demande, car les modes de consommation ont évolué. Les urbains demandent désormais des produits transformés, bien conditionnés, faciles d'utilisation et rapides à cuisiner. Les petites unités de transformation implantées en zones rurales, souvent gérées par des femmes, ont maintes fois prouvé leur efficacité lorsqu'elles parviennent à s'organiser pour investir collectivement. Cependant, ces activités manquent encore de reconnaissance et d'accompagnement de la part des pouvoirs publics.

¹¹ Voir la fiche thématique Commerce international <http://www.alimenterre.org/ressource/commerce-international-fiche-thematique>

Organiser les acteurs économiques

Pour que leur production soit compétitive face aux produits issus de l'agriculture industrielle, les acteurs des filières agricoles familiales (producteurs, transformateurs, commerçants) doivent s'organiser. Il s'agit de construire une relation de confiance entre eux pour assurer un partage équitable de la valeur ajoutée des produits, et une bonne information sur l'offre et la demande. Cela repose sur la concertation au sein des filières, qui doit renforcer les organisations représentatives de chacun des acteurs, voire permettre de créer des interprofessions. Celles-ci sont ensuite utiles pour mutualiser certains services (achats d'intrants, ventes groupées), ainsi que pour construire des argumentaires de plaidoyer afin de peser auprès des pouvoirs publics.

Financer

Le potentiel productif de l'agriculture familiale dépend fortement de la capacité d'accès au financement. Le système bancaire classique est fermé aux paysans. La microfinance, qui a ouvert ses portes aux acteurs ruraux de l'artisanat et du petit commerce, peine à financer l'agriculture compte tenu de risques élevés (climatique, sanitaire, économique). Elle n'est pas, non plus, adaptée aux investissements de long terme. Les organisations de producteurs peuvent parfois assurer ce rôle bien qu'elles ne soient pas toujours formées à la gestion du crédit. Quelques pistes, en partenariat avec des établissements financiers, ont été étudiées : **le crédit-stockage** (ou warrantage) qui permet aux producteurs de stocker leur production comme garantie pour obtenir un prêt ; **l'épargne solidaire** qui est mise en place par des structures venant en fonds de garantie pour les investissements des organisations de producteurs ; ou encore **la contractualisation tripartite** entre une organisation de producteurs, une entreprise de transformation et une institution de microfinance qui permet aux producteurs de bénéficier d'un crédit pour une production qu'ils s'engagent à vendre à l'entreprise.

Sensibiliser

Une étude de 2011 montre que les marchés urbains d'Afrique de l'Ouest, portés par la croissance démographique, offrent désormais plus de débouchés que les marchés d'exportation. Cependant, les populations des pays du Sud sont habituées à consommer des produits importés, moins chers et mieux conditionnés que les produits locaux. Plusieurs pistes d'action sont à envisager :

- L'éducation à la consommation est un élément essentiel pour redonner confiance aux consommateurs locaux, telles que les actions d'Oadel qui organise le Festival ALIMENTERRE au Togo et qui a ouvert une boutique-bar-restaurant de produits locaux (*photo ci-dessous*) ;
- L'amélioration des emballages, pour assurer la bonne conservation des aliments et concurrencer le packaging des produits importés ;
- Le renforcement des circuits courts qui majorent la rémunération des producteurs tout en minimisant le prix pour les consommateurs, tout en facilitant une relation de confiance ;
- La garantie de la qualité des produits par la mise en place de marques collectives, certification ou autres dispositifs de traçabilité. Au Bénin, l'ONG Hortitechs a mis en place un système de certification biologique participatif, assurée par des collectifs regroupant des producteurs, des consommateurs et quelques personnes ressources.
- Des politiques volontaristes de promotion des produits issus de l'agriculture familiale durable : dans les cantines scolaires, les institutions, et tous types de lieux publics... pour lutter contre la malnutrition et pour un équilibre alimentaire. Mais aussi des

politiques commerciales pour protéger l'agriculture nationale contre les importations, des politiques d'investissement agricole, etc.



© Oadel

Rôle des communautés autochtones

Les dernières décennies ont vu la progressive reconnaissance des populations autochtones, processus ponctué en 2007 par l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Les peuples autochtones et les communautés locales détiennent une richesse immense de savoirs traditionnels sur la culture, la récolte et la préparation des aliments forestiers et arboricoles et sur la gestion durable des terres¹². Ces savoirs locaux sont souvent ignorés dans les approches conventionnelles de la planification, du développement et de la gestion de l'utilisation des terres, ce qui tend à réduire la biodiversité et conduit à une perte équivalente de la résilience.

Les modes de commercialisation alternatifs s'appuient sur un fourmillement d'initiatives dont la coordination est difficile. Ils ne pourront se généraliser sans l'appui des politiques publiques contrecarrant le scénario *business as usual* dont les experts internationaux s'accordent à dire qu'il ne peut pas garantir l'accès à une alimentation saine et durable pour tous.

¹² <http://www.fao.org/docrep/018/aq110f/aq110f.pdf>

ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Ci-après vous trouverez une sélection de proposition d'outils d'animation, films et bibliographie pour préparer vos événements. N'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE de votre région pour vous faire accompagner.

Questions d'entrée dans le débat

La relocalisation de l'alimentation, la solution ?

Exemples d'outils d'animation

David Erharr (2017) « Webdoc commerce équitable et relocalisation de l'alimentation » Artisans du monde. [En ligne] : <https://www.artisansdumonde.org/ressources/espace-multimedia/parcours-numerique-agriculture-paysanne-nord-sud>

Ingénieurs sans frontières (2012). « Exposition sur les circuits courts » [En ligne] : http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/346_presentation_couveuse.pdf

Filmographie

Instituto Kairos, (2015). « Consommer autrement, quelles solutions ? » Instituto Kairos / Muda Tv. Sélection festival ALIMENTERRE 2017. [En ligne] : <http://www.alimenterre.org/film/consommer-autrement-queelles-solutions>

Wilfrid Duval, (2016). « Nourrir une métropole ». Sélection festival ALIMENTERRE 2017. [En ligne] : <http://www.alimenterre.org/film/nourrir-metropole>

Quentin Testa, (2013). « AMAP Bénin » Hortitechs Développement, Réseau Bénin, MJC d'Annonay. . [En ligne] : <http://www.alimenterre.org/film/amap-benin>

Bibliographie

Alternatives économiques. « Manger autrement - Vers une alimentation durable », Les dossiers n°011 - 09/2017. URL: <http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/1081-dae-produire-mieux-pour-tous.pdf>

Marie Herrault, « Les circuits courts 2.0 » in Réforme territoriale : des cartes rebattues pour le rural ? Transrural Initiatives n° 452 / janvier-février 2016 /. URL : <http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/tri-452-circuits-courts-2.0.pdf>

Eugène Millogo, Clémence Pinson (2016) « Au Burkina Faso, des circuits courts de fruits locaux » URL : <http://www.alimenterre.org/ressource/burkina-faso-circuits-courts-fruits-locaux>



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

